

CONFÉRENCE POUR L'UNIFORMISATION DES LOIS AU CANADA

SECTION CIVILE

**COMPÉTENCE JUDICIAIRE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS
DANS LE DOMAINE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE**

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

Yellowknife, T. N.-O.

18 au 22 août 2002

**COMPÉTENCE JUDICIAIRE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LE
DOMAINE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE**

Rapport du Groupe de travail

Août 2002

Historique

[1] La Conférence a reconnu le besoin d'identifier les enjeux de compétence en matière de consommation dans le domaine de l'Internet. En 2001, la Conférence et le Comité des mesures en matière de consommation (le CMC) ont commandé conjointement des études sur ce sujet.

[2] L'étude du professeur Michael Geist porte essentiellement sur la détermination de la compétence judiciaire dans le domaine des droits contractuels et du droit privé en ce qui concerne les transactions en ligne entre des entreprises et des consommateurs¹. L'étude de M. Roger Tassé traite de la détermination de la compétence dans le domaine du droit réglementaire ou public². Ces études ont été présentées à un atelier sur la protection des consommateurs et la compétence judiciaire dans le domaine du commerce électronique qui a été tenu à Toronto le 11 avril 2001. Elles ont également été présentées à la Section civile à la réunion d'août 2001.

Groupe de travail de la CULC

[3] Un groupe de travail a été chargé d'examiner la politique législative au regard des enjeux de compétence dans le domaine de l'Internet et pour collaborer avec le CMC à l'identification des enjeux de compétence en matière de consommation dans le domaine de l'Internet.

[4] Les membres du groupe de travail sont : Frédérique Sabourin, Kathryn Sabo, Tim Rattenbury, Peter Lown, Hélène Yaremko-Jarvis, Doug Moen, Lynn Romeo et Karen Pflanzner.

Groupe de travail mixte CULC-CMC

[5] En novembre 2001, le Groupe de travail de la CULC a formé un groupe de travail mixte avec des membres du CMC.

[6] Depuis la formation du groupe de travail mixte, plusieurs conférences téléphoniques ont eu lieu. Elles ont été centrées sur la définition de propositions de politique et sur

CONFÉRENCE POUR L'UNIFORMISATION DES LOIS AU CANADA

l'élaboration d'un projet de règles de compétence applicables aux transactions transfrontalières entre des entreprises et des consommateurs.

[7] Cet exposé a été préparé par le groupe de travail mixte en vue de l'assemblée annuelle 2002 de la Conférence pour l'uniformisation des lois. Il étudie le cadre existant pour la détermination de la compétence en matière de transactions transfrontalières et examine l'opportunité d'adopter une nouvelle approche. L'étude passe aussi en revue les initiatives internationales et traite des objectifs possibles de la politique qu'il y a lieu d'envisager dans l'élaboration d'un cadre pratique pour aborder les questions de compétence dans le domaine de l'Internet. L'exposé se conclut par un projet de règles pour décider à la fois :

- (a) quel tribunal a compétence pour entendre le litige (élection de for);
- (b) aux lois de quel territoire soumettre le règlement du litige (choix de la loi applicable).

[8] Le projet de règles est censé s'appliquer aux situations où un litige a des liens avec plus d'un ressort au Canada.

Processus de consultation du CMC

[9] Le groupe de travail s'attend à ce que le CMC consulte les intervenants des milieux des affaires et de la consommation et du monde juridique au sujet de l'exposé et du projet de règles.

Prochaines étapes

[10] Le groupe de travail sollicite les commentaires de la Section civile sur l'exposé et sur le projet de règles.

[11] Le groupe de travail s'attend à ce qu'une fois les résultats des consultations analysés, une proposition et un rapport définitifs sur le projet seront préparés en vue de l'assemblée annuelle de 2003.

[12] Le groupe de travail mixte continuera de se rencontrer pour mener ce projet à bonne fin.

COMPÉTENCE JUDICIAIRE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LE DOMAINE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

¹ Geist, Michael. « Y a-t-il un « là » là? Pour plus de certitude juridique en rapport avec la compétence judiciaire à l'égard d'Internet. » 2001. Conférence pour l'uniformisation des lois au Canada. En ligne : <http://www.ulcc.ca/en/cls/index.cfm?sec=4>;

² Tasse, Roger, O.C., c.r. « Protection des consommateurs en ligne : une étude sur la compétence réglementaire au Canada », Maxime Faille, Gowling Lafleur Henderson LLP, juillet 2001. Conférence pour l'uniformisation des lois au Canada. En ligne : <http://www.ulcc.ca/en/cls/index.cfm?sec=4>.